

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2023

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

AMENDEMENT

N ° AS65

présenté par

M. Neuder, Mme Bonnivard, M. Taite, M. Nury, Mme Anthoine, M. Boucard, M. Fabrice Brun,
M. Bazin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Bourdeaux, M. Portier, M. Ray, Mme Frédérique Meunier,
Mme Petex-Levet, M. Habert-Dassault, Mme Genevard, M. Juvin, M. Di Filippo, M. Descoeur,
M. Meyer Habib, Mme Corneloup et M. Viry

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.